ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-171) — Dépôt de vente : 56, rue du College

L'ESCROQUERIE AUX FAUX BILLETS de Loterie de Ronchin

Son auteur aurait déjà été arrêté pour vol il y a quinze jours

Nous avons relaté hier les agissements du nommé Armand Pentel, 21 ans, né à Dohen (Pas-de-Calais), demeurant 97, rue Pasteur, à **Thumesnil**, près de Lille, qui fabriquait et vendait des billets de 10 francs d'une loterie fictive inventée de toutes pièces par lui.

Pentel fut arrêté vendredi à **Ronchin**, et dès que son arrestation fut connue, plusieurs de ses dupes de **Ronchin** et de **Thumesnil** se firent connaître à la gendarmerie de **Lille**. Hier, M. Deléglise, de **Ronchin**, est venu porter plainte à son tour.

Interrogé, Pentel a avoué avoir placé ses billets dans la commune de **Lazennes**, et on s'attend à ce que des plaintes arrivent aussi de ce côté.

Le jeune escroc était, d'autre part, démarcheur d'une entreprise de Prévoyance et de Capitalisation. Comme il est probable que Pentel s'est servi de sa fonction représentative de cette Maison pour opérer ses méfaits, un inspecteur a été délégué par cet Etablissement pour suivre l'affaire.

Un fait curieux mérite, d'ailleurs, d'être constaté. Ce jeune voleur avait dérobé, le 25 avril et le 8 mai, 20 et 10 kgs de haricots dans les succursales d'une grande maison d'épiceries de Lille. Il avait été arrêté il y a une quinzaine de jours et déféré au Parquet. Laissé en liberté provisoire, il continua d'allonger la liste de ses délits.

Pentel pratiquait également une autre nature de méfaits : le caramboulillage, pour de faibles sommes d'ailleurs.

M. Perret, juge d'instruction au Parquet de Lille, est chargé d'instruire cette affaire.

Espérons que cette fois Pentel cessera de nuire.

LES DISPOSITIONS CONCERNANT LES ÉTRANGERS RÉSIDANT EN FRANCE

Ce qu'elles sont en réalité

Des éclaircissements nous ont été demandés, ces temps derniers, par un certain nombre de lecteurs en ce qui concerne des étrangers résidant en France.

Voici les renseignements que nous avons pu recueillir auprès des services compétents de la Préfecture du Nord :

On sait que les cartes d'étrangers à échéance du 31 décembre 1934 ont dû être renouvelées en vertu de nouvelles dispositions.

Un décret du 6 février 1935 est venu d'ailleurs compléter la législation sur le séjour des étrangers en France.

Ce décret exige la production par chaque étarnger travaillant en France, d'un certificat visé favorablement par le service de la main-d'œuvre.

En même temps, dès le début de février, le ministre du Travail a donné des instructions précises au service de la main-d'œuvre. Ce service a eu à examiner en vertu du décret du 6 février et des instructions qu'il comporte, plusieurs dizaines de milliers de demandes de visa favorable.

Sur ce nombre important, 2.000 demandes environ, ont reçu un avis défavorable, en grande partie parce que les demandeurs étaient arrivés trop récemment en France.

Ces personnes ne peuvent ni travailler en France, ni toucher les secours de chômage.

Il est donc mieux qu'elles retournent en leur pays d'origine.

Aucuns expulsion n'est prévue, pas plus en ce qui concerne les Belges, que les Polonais, les Tchécoslovaques ou autres. Mais il se peut qu', l'Etat prenne des dispositions d'ici peu de temps, en vue de faciliter par l'octroi de réquisitions de transport, le retour volontaire en leur pays de ces étrangers, Belges ou autres.

LE 51e CONGRÈS NATIONAL de la Ligue Française de l'Enseignement s'ouvrira à Lens, jeudi prochain

Le 51e Congrès national de la Ligue Française de l'Enseignement, qui va s'ouvrir jeudi prochain à Lens, sera une importante manifestation où se rencontreront des délégués venus de tous les départements, et au cours de laquelle seront examinées et discutées des questions d'une importance capitale pour l'avenir intellectuel et moral du pays.

La Ligue de l'Enseignement fut fondée en 1866 par Jean Macé. Elle connut des débuts très modestes mais, en raison du but élevé qu'elle poursuivait et des espoirs qu'elle portait en elle, elle ne tarda pas à prendre un développement rapide.

A l'heure où l'enseignement primaire n'était encore qu'à l'état embryonnaire, la Ligue, sous l'impulsion énergique de Jean Macé, alertait l'opinion et s'efforçait de provoquer par toute la France l'initiative individuelle au profit du développement de l'Instruction publique.

Un vaste pétitionnement fut organisé par elle en 1872 en faveur de l'instruction obligatoire, gratuite et laïque et près d'un million de signatures furent déposées à l'assemblée nationale de Versailles.

Ce vaste mouvement de propagande aboutit au vote des lois scolaires de la troisième République, auxquelles sont indissolublement liés les noms de Paul Bert et de Jules Ferry.

L'enseignement primaire recevait sa charte définitive et l'instruction, mise à la portée de tous, devenait une réalité bienfaisante.

La Ligue française de l'Enseignement, fidèle à elle-même, continue son œuvre d'éducation populaire ; elle s'attache particulièrement, à l'heure actuelle, au développement de toutes les œuvres post-scolaires et péri-scolaires qui gravitent autour de l'école et en prolongent l'action bienfaisante.

Elle groupe les Amicales d'anciens et anciennes élèves de 70 fédérations départementales dont l'effectif dépasse un million.

Voilà, en résumé, ce qu'est la Ligue de l'Enseignement, aux destinées de laquelle préside actuellement M. Brenier, ancien sénateur, entouré de collaborateurs qui comptent parmi les personnalités les plus éminentes de l'Université et du monde parlementaire.

Le Congrès de Lens, venant après ceux de Reims, d'Avignon, de Toulouse, de Paris, de Marseille, de Clermont-Ferrand, de Strasbourg, connaîtra le même succès que ses devanciers.

Le programme

Ci-dessous un bref aperçu du programme :

Jeudi 6 juin, à 10 h. 30, salle de l'Apollo, ouverture du congrès, sous la présidence de M. Chatelet, recteur de l'Académie ; à 12 h. 30, réception par la municipalité ; à 14 h. 30, salle Tabarin, séance plénière de l'U.F.O.C.E.L. ; à 16 heures, à l'Hôtel de Ville, assemblée générale de la Confédération.

Vendredi 7 juin, de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures, à l'Hôtel de Ville, travaux des Commissions ; à 20 h. 30, à l'Apollo, soirée artistique.

Samedi 8 juin, à 9 h. et à 14 h. 30, séances plénières. A 20 h. 30, séance de cinéma à l'Apollo. Dans la journée, concours théâtral.

Dimanche 9 juin, à 10 h. 30, à l'Apollo, séance de clôture ; à 13 h., à l'Alhambra, grand banquet ; à 15 h., défilé des enfants des écoles et des amicales ; à 21 h., grande fête de nuit.

Lundi 10 juin, excursions et carnaval d'été organisé par l'Union du Commerce.

Mardi 11 juin, excursions.

L'IMPORTANT VOL D'OR EN GARE DE LILLE

La police mobile a poursuivi vainement jusqu'ici de difficiles recherches

Les inspecteurs Regouby et Blémant, de la 2e Brigade de police mobile, ont poursuivi hier, toute la journée, les recherches entreprises pour la découverte des voleurs d'or de la gare de Lille. Recherches extrêmement difficiles, personne n'ayant rien vu du vol, aucun soupçon n'étant permis.

En fait, la visite des lieux du vol accomplie minutieusement, il reste pour le moment aux enquêteurs à interroger, interroger inlassablement, jusqu'à ce que l'étincelle jaillisse. Jusqu'à ce qu'un mot d'une des personnes questionnées mette les policiers sur la voie qui les conduira au bout de leur tâche.

Hier, un défilé ininterrompu, une trentaine de personnes en tout, passa par le siège de la brigade P.M., rue Nationale.

Rien encore ne permet pourtant aux inspecteurs Regouby et Blémant d'établir une thèse solide du vol.

Souhaitons leur bonne chance quand même !

COUR D'APPEL DE DOUAI

Les bourreaux d'enfants

Le 11 mars 1935, les époux Fiems-Wastyn, habitant **Mouvaux**, 25, rue Lorthiois, étaient condamnés à Lille, le mari à trois mois de prison et la femme à quatre mois, avec sursis, pour coups et manque de soins à leur fils Jean, âgé de 7 ans.

Constamment battu, le pauvre enfant, dont l'état déficient a été constaté, présentait de nombreuses plaies provoquées soit par des coups de pied soit par des coups de tisonnier. La femme a même avoué que son mari avait pendu par les cheveux le second de ses enfants et l'instituteur qui avait constaté les faits s'était décidé à porter plainte, voyant que les brutalités ne cessaient pas. Le tribunal avait en outre déchu les parents de la puissance paternelle et confié le petit Jean à l'Assistance publique.

Sur appel des parties et, après plaidoirie de Me Noiret, la Cour vient de réformer ces décisions et de réduire à **un mois** la peine infligée à Fiems, et à **deux mois**, sursis maintenu, celle de la femme Fiems.

La déchéance de la puissance paternelle est supprimée ainsi que la disposition qui confiait l'enfant à l'Assistance publique.

Fausse accusation à Lille

Henri Blondeau, ancien représentant de la Société Nord-Tissus et Confections, à Lille, est accusé par cette société de lui avoir volé des vêtements pour une somme très importante.

Le prévenu fut acquitté à Lille, mais sur appel de la Société Nord-Tissus, l'affaire a été plaidée par Me Meignié et Aliaert.

La Cour a confirmé la décision des premiers juges. Elle a condamné en même temps le rejet des débats des livres apportés par la partie civile comme éléments de preuve.

UN MOUVEMENT DE MÉCONTENTEMENT DANS LA BATELLERIE

Un mouvement de mécontentement assez vif s'est manifesté hier dans la batellerie.

Les mariniers en stationnement certains biefs des canaux du **Nord** et du **Pas-de-Calais**, et en particulier aux environs de **Douai**, ont protesté contre le passage aux écluses de plusieurs bateaux automoteurs montant vers Paris.

Des réunions se sont tenues à **Dorignies** et à **Courcelles-les-Lens**. Le trafic fluvial s'effectue cependant normalement.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DEVANT LE CONSEIL INTERDÉPARTEMENTAL DE PRÉFECTURE

Par arrêté, le Conseil Interdépartemental de Préfecture, vient de prendre les décisions suivantes concernant un certain nombre d'élections municipales contestées, et dont nous avons déjà donné le détail lors des audiences.

A HELLEMMES, les protestations de MM. Barois, Delourme, Thsut, Kleemport, d'Hondt, Ployart et Hentgès, sont rejetées.

A MOUCHIN, l'élection de M. Fortuné Henne est annulée, parce que M. Henne était fonctionnaire de la commune, mais la protestation de MM. Delcoutre et consorts, au sujet de M. Martin, est rejetée.

A BURBURE, M. Castille Benoit est proclamé élu conseiller municipal au scrutin du 5 mai, mais le surplus de la protestation de MM. Dicle et Clodore est rejeté, et l'élection de M. Degrugillier est annulée.

A WERVICQ-SUD, l'élection de M. Marcel Planteféve est annulée.

A WANNEHAIN, la protestation de M. Delemarle contre l'élection de M. Armand Marchand, est rejetée.

A LA BASSÉE, le Conseil rejette la protestation de M. Ruilier et consorts, qui invoque des faits de corruption et de distribution de tracts de polémique.

A MŒUVRES, la protestation émise contre les opérations est également rejetée.

A AUBIN-SAINT-VAAST, on rejette également une protestation de M. Alexandre Leopold, comme trop tardive.

A LEWARDE, par contre, l'élection de M. Poulain est annulée pour lien de parenté.

A RONCQ, la protestation insérée au procès-verbal pour erreur de bulletin est rejetée.

A VILLERS-PLOUICH, le Conseil rejette également une protestation contre l'élection de M. Ed. Bisiaux.

A ESQUERDES, la protestation Dambricourt en ce qui concerne la composition du bureau est rejetée.

A HULLUCH, la protestation de MM. Wagon et Pennel est rejetée.

Enfin, à HUMERŒUILLE, le Conseil de Préfecture a décidé de proclamer élu M. François Drouvin, au scrutin du 5 mai.

Le dimanche Roubaisien

Musées Weerts et des Beaux-Arts. — Ouverts de 10 à 13 h.

Caisse d'Epargne. — Ouverte de 9 à 10 h. 30.

Etablissement de bains. — Ouvert de 8 à 11 heures.

Concert de carillon. — Audition, de 11 h. 30 à midi.

Fédération Nationale et Mutuelle des des Combattants Belges. — Fête du 16e anniversaire : à 11 h. 30, réception au siège, 126, rue de la Gare. — A 12 h. 30, dépôt d'une gerbe au monument aux morts. — A 11 h. 30, banquet officiel, à la Brasserie des Orphéonistes. — A 20 h., bal de famille.

Collège de jeunes filles. — A 11 h. 30, inauguration des nouveaux locaux.

Pharmaciens de garde. — MM. Lecru, 15, rue de Tourcoing ; Conreur, 151, rue de Mouvaux (Blanc-Seau).

Médecins de service. — MM. Isbecque, 63, rue de l'Industrie (tél. 34.046) ; Richir, 27, rue Parmentier (tél. 33.603).

LES SPORTS

Football. — A 15 h., au Parc Jean Dubrulle, R. C. Roubaix contre Cercle Athlétic Messin.

Escrime. — A 9 h., salle du Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance, tournoi d'épée.

Cyclisme. — Circuit franco-belge, arrivée boulevard Gambetta, vers 16 h.

LES SPECTACLES

Colisée. — « Golgotha ».
Fresnoy. — « L'Or ».
Cinéma de la Justice. — « Princesse à vos ordres ».
Cinéma Jacobs. — « Le Zouave Chabichou ».
Cinéma Noël, 76 rue Jouffroy. — « Ame de clown ».
Maison des Tramways, 3, boulevard de Strasbourg. — « Adhémar Lamplot ».
Royal Leleu, 66, rue Lacroix. — « Premier Amour ».

VOTRE PHOTO GRATUITE

chez DEMAY, 78 rue de la Vigne, qui continue la pose partout de ses papiers peints, linos Balatum à 7 fr. 50 le m2 ; devis gratuit ; Couleurs 3 fr. 90 le kg. ; Vitrerie. 25 ans de pratique. 3540

La Fête annuelle de la « Fine Ligne Roubaisienne »

Hier, les membres de la « Fine Ligne Roubaisienne », société de pêche à la ligne groupant plus d'une soixantaine de nos vrais gaulois, se sont réunis pour participer à leur fête annuelle qui a toujours lieu quelques semaines avant l'ouverture.

DE BELLES MANIFESTATIONS

A 15 h., les membres du Comite se réunirent au siège, café Hippolyte Coquant, « au Vrai Pêcheur », rue Pierre-de-Roubaix, et, sous la conduite du président actif, M. Camille Coquant, ils se rendirent au cimetière, afin de déposer une superbe gerbe sur la tombe du regretté secrétaire, M. Désiré Droulez, qui, durant de longues années, se dévoua pour donner plus de vitalité à sa chère société.

A la tombée de la nuit, vers 20 h. 30, tous les sociétaires se rassemblèrent au café Coquant et, sous la conduite d'un orchestre ambulant, ils se rendirent chez les membres honoraires et bienfaiteurs et, devant chaque demeure, une belle sérénade fut exécutée. Après ces visites de sympathie, tout le monde se retrouva au 83 de la rue Pierre-de-Roubaix, où un excellent banquet fut servi aux nombreux convives. Bien entendu, comme cela se passe d'une façon coutumière, chez les pêcheurs à la ligne, l'élément féminin était bien représenté.

Bien entendu, les conversations roulèrent, principalement, sur la question pêche, l'ouverture prochaine et, aussi, sur les belles captures enregistrées à la ...marselliaise, le poisson grandit à une telle rapidité !...

LE BANQUET

Ces fraternelles agapes étaient présidées par M. Ferdinant Knoff, président d'honneur de la « Fine Ligne » ; entouré de MM. Camille Coquant, président actif ; Charles Desbonnets, secrétaire-trésorier ; Louis Loncke, Jérôme Huwette et Hippolyte Coquant, commissaires, auxquels s'était jointe la jeune et fraîche cantinière, fétiche de la société.

Prenant la parole, M. Ferdinand Knoff félicita et remercia les membres de la commission pour la belle manifestation qui se déroula, l'après-midi, au cimetière, sur la tombe de M. Droulez. Aussitôt après, il exposa franchement la situation de la société ainsi que sa marche ascendante et il fit un appel pressant en faveur de la prébagande, en faveur de notre canal, dont la situation s'améliore journellement. Il déclara qu'il comptait sur la bonne volonté de tous pour appuyer pécuniairement le dévouement des membres du Syndicat de Roubaix-Tourcoing, afin de permettre la réalisation définitive et prochaine de la pisciculture du Grimonpont.

Ses félicitations allèrent ensuite aux sociétaires, pour leur bel esprit de camaraderie et leur attachement à la société et M. le Président compte sur la bonne collaboration de ses amis pour la bonne marche de la société et du Syndicat des Pêcheurs, dont les membres se dépensent sans compter pour donner entière satisfaction aux revendications des pêcheurs à la ligne.

Il termina en levant son verre à la prospérité toujours plus grande de la « Fine Ligne » et en adressant un dernier appel en faveur de le souscription.

Lui succédant, M. Camille Coquant remercia M. le Président d'honneur pour ses paroles élogieuses, encourageantes et réconfortantes. Il appuya fortement l'appel en faveur de la pisciculture du Grimonpont et il compte également sur la bonne volonté des sociétaires qui, jusqu'à ce jour, ont fait la renommée de la « Fine Ligne ». Après avoir retracé la marche de la société depuis quelques années et les succès remportés, notamment en ce qui concerne la coupe « Jean Betz », il conclue : « Je ne suis pas seul, vous êtes tous mes amis et nous avons tous les mêmes espérances. Nous voulons notre canal poissonneux ; eh bien, mes chers « gaulois », c'est entre vos mains que vous tenez le sort de notre cours d'eau. Versez votre écho et vous en serez récompensés ».

La soirée se termina par des chansons et dans une atmosphère de gaieté dont, seuls, les pêcheurs à la ligne connaissent le secret. Un orchestre apporta également son concours à cette soirée familiale et le jeune accordéoniste Robert Dendauw remporta un très gros succès.

En un mot, bonne journée pour « La Fine Ligne » qui, pour la troisième fois cette année, a le ferme espoir de remporter définitivement, le challenge « Jean Betz ».

Pas de bonnes salades sans Huile de table des Chartreux et pas d'économie

50083

M. Gaston Fiévet est nommé Directeur du Crédit Municipal

Nous apprenons que M. Gaston Fiévet vient d'être nommé directeur du Crédit municipal de Roubaix en remplacement du regretté M. Adonis Pontoine, dont il fut, durant de longues années, le précieux et compétent collaborateur. Le choix ne pouvait être plus judicieux, car M. Fiévet, qui est originaire d'Orchies, possédant de hautes qualités professionnelles, saura gérer les finances du Crédit municipal mieux que quiconque, puisqu'il est la cheville ouvrière de cet établissement.

Quoique jeune encore, M. Gaston Fiévet accuse déjà une longue carrière administrative. En effet, à l'âge de 18 ans, il débuta en qualité de commis de perception à Lannoy où il resta du 3 au 31 mars 1921. Rapidement, on sentit, en lui l'employé consciencieux et travailleur et c'est ainsi qu'il fut affecté, du 1er avril 1921 au 15 décembre 1925, à la perception de Roubaix-Ouest. C'est à cette date qu'il fut nommé commis à la Caisse de Crédit municipal de Roubaix.

Possédant de grandes connaissances en comptabilité, M. Fiévet était élevé au grade de conservateur des titres le 25 novembre 1926, puis contrôleur le 2 octobre 1928. Le Conseil d'administration, actuellement placé sous la présidence de M. Gahide, plaça toute sa confiance en M. Fiévet qui fut d'ailleurs nommé fondé de pouvoirs le 2 août 1929. Poursuivant inlassablement ses efforts pour donner entière satisfaction à ses dirigeants, M. Fiévet devait, grâce à son travail et à son dévouement, être promu au titre de directeur intérimaire, le 14 janvier 1935, lors du décès de son regretté prédécesseur, M. Pontoise.

Malgré les lourdes charges qui lui incombaient, le nouveau directeur poursuivit son effort. Son bel esprit d'abnégation, sa ténacité et sa fermeté devaient être couronnés de succès, car à la date du 1er juin 1935, M. Gaston Fiévet était promu directeur officiel du Crédit municipal de Roubaix. Nous pouvons certifier qu'il est le plus jeune de France à occuper cet emploi ingrat réclamant de hautes compétences.

BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL

Consommateurs de Bières en Bouteilles, exigez du liveur le ticket qui accompagne chaque caisse de bière. Vous en aurez besoin pour touche les ristournes de fin d'année. 122

Union des Commerçants de la rue de Lannoy

Une nombreuse affluence assistait mercredi à l'attribution des superbes primes et cadeaux offerts par les adhérents à l'Union des Commerçants de la rue de Lannoy pendant tsa grande semaine de publicité.

Voici les numéros sortis :

61315	22653	17621	14117	39603	4803
45030	61429	17418	848	83103	6943
45506	184	23217	61367	14622	2617
41145	35208	52103	1645	70201	81992
26057	51201	77992	45057	62108	96587
4117	83465	64057	5108	61117	32201
85992	82587	43108	7057	42117	79465
78587	24108	91465	23117	89992	90587
13201	87465				

Les possesseurs des billets portant les numéros ci-dessus peuvent se présenter avec leur ticket-publicité au siège de l'U. C. R. L., café Delmarle, 130, rue de Lannoy, à partir d'aujourd'hui, pour retirer leurs primes.

Comité officiel des fêtes Fresnoy, Mackellerie et Luxembourg

Nous voici à huit jours du grand cortège carnavalesque qui se déroulera dans nos rues et qui ne comprendra pas moins de mille figurants costumés. Nous avons déjà causé des nombreux groupes qui y participeront. Il nous faut toutefois revenir sur les groupes qui se consacrent à la réjouissance que pour soulager bien des misères.

Les Amis des Tuberculeux de Louvain, société philanthropique entre toutes, dont l'appellation dit beaucoup, et démontre bien leur esprit d'entr'aide.

Les Joyeux des Vennes de Liége, est, elle aussi, une société de charité qui remporte partout les premiers prix par son entrain formidable et surtout par l'exécution des célèbres cramignons liégeois qui oblige tout le monde à la gaîté et à la joie. Ils vont, viennent avec leur géant de 4 m. 50, outre cela elle présente un groupe de 35 enfants charmants qui viendront jeter un peu de grâce et de beauté dans cette atmosphère de gaîté. Cette dernière société, qui a à sa tête les plus hautes personnalités de Liége, a gardé le culte du souvenir, c'est pourquoi elle a manifesté le désir dès son arrivée en notre ville d'aller déposer une gerbe de fleurs au monument aux morts de la grande tourmente.

Nul doute que la grande foule ne ménagera pas ses applaudissements à ces belles sociétés qui joignent le plaisir à la charité.

RENFORCEMENT DU SERVICE DES TRAMWAYS J ET K DE LILLE

On nous informe qu'en raison du Congrès Eucharistique de Marcq, le service des tramways K et J sera renforcé aujourd'hui dimanche à partir de midi 45. Sur le ligne J, les voitures se succéderont à intervalles de 6 minutes entre la gare de Lille et la place de Marcq, et de 15 minutes entre Tourcoing et la place de Marcq. La ligne K sera prolongée jusqu'à la place de Marcq et le service assuré à intervalles de 7 minutes à partir de Lille place de Tourcoing.

INTERRUPTION DE LA CIRCULATION

La Compagnie du Chemin de fer du Nord, procédant actuellement à la substitution de la voie gauche Lille-Mouscron, compte être dans le passage à niveau du boulevard d'Halluin, samedi 1er juin.

Afin de prévenir tout accident et faciliter ainsi l'exécution desdits travaux, M. le Maire a pris l'arrêté suivant :

« La circulation des voitures et cycles de toutes sortes est interdite pendant la journée du samedi 1er juin 1935, sur le passage à niveau du boulevard d'Halluin.

« Pendant ce laps de temps, la circulation sera déviée par les rues de la Chaussée, des Anges, de Cassel, de St-Vincent de Paul ».

MALADIES SECRÈTES
Guérison par malade chez lui
Dr Verhaeghe, Pharm. du Trichon Rx

APRÈS LES RÉGATES DE TERDONCK

Il n'est pas trop tard pour revenir sur la brillante victoire obtenue par les deux seniors du C. N. A. R. aux régates internationales de Terdonck devant un lot des plus relevé. Battus à Saint-Valéry dans les circonstances que l'on sait, nos concitoyens Radeau et Renart avaient juré de prendre leur revanche. Celle-ci ne s'est pas fait attendre et elle fut d'autant plus belle qu'elle fut prise sur des équipes de très grande classe, si l'on tient compte qu'une équipe comme celle de Gand (officiel champion de Belgique) termina à plus de 60 mètres des vainqueurs.

C'est la première fois, depuis plus de dix ans, qu'une équipe nordiste gagne en seniors à Terdonck. La victoire des roubaisiens aura certainement une formidable répercussion dans les milieux officiels de l'aviron. Déjà hier, nos jeunes espoirs reçurent de nombreuses invitations de clubs très cotés tels que Bruxelles, Namur, Dinant, etc.

Mais, la victoire de Radeau et Renart ne doit pas faire oublier la belle course des 4 euxdébutants Duviller et Liéthoud qui, bien que courant dans une catégorie supérieure, se défendirent honorablement, ne succombant que dans les derniers mètres après un bord à bord émouvant.

Nos jeunes espoirs voient donc s'ouvrir un avenir plein de promesses qui fera la gloire de l'aviron roubaisien.

VIDANGES Pennel et Fils, 111 bis Bd de Belfort, Rx. T. 355.01

LES CONCOURS DE CHANT DE DÉCLAMATION ET DE THÉATRE

L'organisation des concours du 14 juillet informe les concurrentes et concurrents que les inscriptions sont reçues tous les jours, au secrétariat de la mairie, deuxième étage, porte 23, de 8 h. à midi et de 14 à 18 heures, jusqu'au 22 juin inclus.

Afin de faciliter le travail des organisateurs, les concurrents sont priés de ne pas tarder à s'inscrire et de faire viser leurs morceaux de concours par la même occasion.

D'autre part, il est recommandé aux chefs de groupes de théâtre de faire connaître au plus tôt les titres des pièces qu'ils veulent interpréter, et de déposer la maquette des décors et accessoires nécessaires pour leur exécution.

CAFÉ DES FLEURS, LILLE
CONCERT et DANCING à part. 15 h. 30
— ENTRÉE LIBRE —
Autocar gratuit, départ à la « Déesse »

Sociétés et Comités

ASSOCIATION RÉGIONALE DE COMPTABLES. — La prochaine conférence sera donnée par Me Léon Gœthals, docteur en droit, avocat, le mardi 4 juin à 19 h. salle des ventes de la Chambre de Commerce, 3, rue de l'Hôtel de Ville, qui traitera des sociétés de fait et de la responsabilité des associés vis-à-vis des tiers.

AMICALE DES ANCIENS MILITAIRES BELGES. — Aujourd'hui dimanche le service de secrétariat fonctionnera au siège café de la Rotonde de 10 h. à midi ; le secrétaire prendra également tous les renseignements nécessaires pour l'exemption de la revue annuelle ; se munir du livret militaire ainsi que du dernier avis de mutation.

Les membres désireux de participer à l'excursion du 16 juin à Coxyde sont invités à se faire inscrire d'urgence. Coût du voyage 17 fr. aller et retour.

La section des A.C. Belges de Roubaix fêtant son 166 Anniversaire le Conseil d'administration demande aux membres libres d'assister nombreux à la manifestation qui se déroulera aujourd'hui aux Monuments aux Morts ; r.-v. à cet endroit à 11 h. 30.

GROUPE ESPERANTISTE OUVRIER. — Aujourd'hui dimanche de 9 h. 30 à 11 h. cours mixtes et gratuits, au foyer d'Education Ouvrière, 178, rue J.-Guesde. A 14 h. 15 réunion mensuelle du groupe au siège, 75, Bd de Belfort.

LA SOCIÉTÉ L'ÉPARGNE « LES AMIS DU PONT-MOREL ». — Par suite de manque de logements, l'illuméraire pour le dimanche et le lundi de la Pentecôte est fixé comme suit : Excursion à Spa, prix 110 fr. Retour par l'Exposition de Bruxelles. Inscriptions au café Jean Prez, 3, rue de Lannoy et chez M. Depoorière Damase, 136, rue de Tourcoing.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

TIR NATIONAL DE ROUBAIX. — Le Comité directeur informe les sociétaires que les cartes de membres adhérents au stand à ce jour sont mises en recouvrement par la poste, leur montant étant majoré des frais de recouvrement. Afin d'éviter les frais élevés de retour, il les prie instamment de prendre leurs dispositions pour que les cartes soient payées sur présentation à domicile.

TIR. — **Amicale Jean Jaurès.** — Réunion de la section de tir, aujourd'hui dimanche de 10 h. à midi. De service : MM. Fauquenoy et Debœvère.

PING-PONG CLUB. — **Grand Prix du Daring.** — Un joli régulateur et d'autres objets de valeur seront mis en compétition les samedi 15, dimanche 16, samedi 22 et dimanche 23 juin. Les gagnants des coupes précédentes et les joueurs licenciés ne pourront participer à cette compétition ; le droit d'inscription est de 2 fr. Dès ce jour et jusqu'au jeudi 13 juin, au siège, chez M. Sarrazin, 25, rue de la Fontaine.

Tirage au sort le jeudi 13, à 20 h.

ETAT CIVIL

Naissances. — Sergine Catteau, 45, rue Hoche.

Publications. — Henri Pouriez, employé de chemin de fer, rue du Caire, 12 et Gabrielle Vertriest, contremaîne à Wattrelos. — Joseph Roques, rélieur à Marcoul-sur-Cher (L.-et-Ch.) et Madeleine Carissimo, e.p. rue Nain 17.

Décès. — Antonio Baroni, 38 ans, rue des Fossés, 132. — Florentine Duvillers, veuve Renard, 77 ans, rue de la Basse-Masure, 100, imp. Vandamme, 29. — Marie Derycke, Vve Maertens, 87 ans, rue Saint-Louis, 38. — Emile Decottignies, 55 ans, de Mouvaux. — Louis Casier, 73 ans, rue de Blanchemaille, 37.

Pompes Funèbres Gle, 49, r. Sébastapol
Rx. Organ. complète de Danvais. T. 334-21

HORAIRE des TRAINS de la Cie de... Consultez le GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT

La Politique Régionale

La Solidarité Française tient aujourd'hui une réunion à Loos-en-Gohelle

LES PARTIS SOCIALISTE ET COMMUNISTE ONT ALERTÉ LEURS ADHÉRENTS

La Solidarité Française ayant annoncé qu'elle organisait une réunion publique aujourd'hui dimanche à 15 h. 30, salle J. Berthe à **Loos-en-Gohelle** avec comme sujet : « Réforme de l'Etat » et causerie sur la Franc-maçonnerie, les sections socialistes et cellules communistes ont, dans la journée d'hier, alerté leurs adhérents par le tract suivant distribué dans toute la région :

« Alerte !... La Solidarité française, organe fasciste organise une conférence. C'est un défi à la classe ouvrière, aussi nous faisons appel à tous les antifascistes pour qu'ils viennent nombreux écouter la contradiction. Rassemblement place de la Mairie de Loos-en-Gohelle à 15 h. La présence d'orateurs socialistes et communistes sera assurée.

« Les Jeunesses communistes font appel à tous les jeunes travailleurs pour répondre à l'appel des organisations adultes et demandent aux jeunes socialistes de créer dans chaque localité des comités de coordination, permettant la mobilisation rapide de tous les jeunes antifascistes.

Une interdiction du maire

Nous avons appris dans la soirée d'hier que M. Caron, maire de Loos-en-Gohelle, a pris un arrêté interdisant la réunion publique. Les organisateurs vont passer outre et transformer la réunion publique en réunion privée. Afin d'éviter des incidents, un important service d'ordre va être organisé.

Un appel des socialistes et des communistes

Dans la soirée d'hier également, la Fédération socialiste et le rayon communiste nous ont adressé l'appel suivant :

« La Solidarité française organise pour aujourd'hui à Loos-en-Gohelle une mobilisation de ses troupes. Pour répondre à cette provocation des partisans de la dictature, la section socialiste et la cellule communiste de Loos-en-Gohelle lancent en commun un appel à la population.

« D'autre part, le Maire M. Caron a pris un arrêté d'interdiction de réunion et de manifestation dans la localité.

« Néanmoins, pour mettre obstacle à toute velléité de la ligue fasciste de s'emparer du pays de Loos-en-Gohelle et à venir provoquer les travailleurs, la fédération socialiste du Pas-de-Calais et le rayon communiste de Lens font appel à tous les antifascistes de toute la région pour se rassembler dans la plus grand ordre aujourd'hui dimanche à 15 h. place de la Mairie à Loos-en-Gohelle, non pour y créer la désordre, mais pour imposer par leur masse le respect de l'arrêté pris par la Mairie de Loos-en-Gohelle.

« Nous invitons les sections socialistes et les cellules communistes à se concerter sur place et à prendre toutes dispositions pour assurer le service d'ordre ».

WATTRELOS

Arrestation d'un expulsé. — Des gendarmes, en tournée au Sapin-Vert, ont arrêté, rue du Mont-à-Leux, Adalbert Weber, âgé de 20 ans, né à Sintfort (Allemagne) et expulsé de France.

Il sera déféré au parquet ce matin.

Ecole de perfectionnement. — Réunion le 4 juin, à 19 h. 15, au siège, pour se rendre sur le terrain, à l'exercice pratique prévu. Instructeur : sous-lieutenant Girard, du 3e génie d'Arras. Les gradés non présents à l'heure fixée pourront rejoindre leurs camarades entre la passerelle Kuhlmann et le pont du Grimonpont. Apporter crayon et papier. Pour l'infanterie, mercredi 5 juin, à 19 h. 30, au siège. Pour l'artillerie, le dimanche 16 juin, plateau de Beaulieu.

Combattants républicains. — Aujourd'hui, dimanche, de 10 à 12 h., permanence au siège, établissement de tous dossiers concernant les combattants, renseignements divers, etc... Le président percevra pour la Mutuelle à la même heure. Les membres n'ayant pas encore reçu leur carte de 1935 sont invités à se présenter à la permanence, faute de quoi un collecteur devant passer à domicile vers la fin juin, ils trouveront leur cotisation augmentée de 0.50. Pour les jeunes, prêt de livres très intéressants et renseignements divers.

Groupements belges. — Aujourd'hui dimanche, permanence, de 9 à 11 h., au siège, café Deltour, 22, Grand Place.

POUR VOS SALLES A MANGER
Divans, Chaises-longues, Fauteuils, Laines à matelas, Kapok, etc...
Voyez la Maison **Arthur LONCKE**
47 rue Jean Jaurès
3601

Passage du percepteur. — Le percepteur informe la population qu'il sera à sa disposition, lundi 3 juin, de 14 à 16 h., en remplacement du lundi suivant, jour férié. Paiement des rentes.

Musique municipale. — Aujourd'hui dimanche, à 11 h. 45, au siège de la société, café Deltour, rassemblement des musiciens. A midi, sur le kiosque de la Grand Place, un concert apéritif sera exécuté en l'honneur du 75e anniversaire de la société « Les Enfants de la Lyre ».

S.O. Wattrelosien. — Tous les équipiers sont convoqués à 9 h. 30, au vestiaire, chez Plovie, pour le match contre l'Avenir du Nouveau-Roubaix, qui aura lieu sur le terrain municipal, à 10 h.

Sporting-Club Wattrelosien. — Réunion pour la Commission et celle des supporters « Les Bons Amis du Sporting », lundi 3 juin, à 19 h., chez A. Gyselynck (dit Bourlaud), rue Saint-Joseph.

Gallophile. — Ce dimanche 2 juin à 16 h., Mme Duhayon organise chez M. Jules Sablain, au « Nouveau Parc » (Douane Belge), un concours de coqs, avec la participation de 14 sociétés de Wattrelos, au profit du dispensaire antituberculeux. Tirage au sort pour les mises, à 15 h.

CROIX

Jardins ouvriers. — Enseignement ménager lundi, à 15 h. ; réunion des adhérentes 9, rue Racine, à Croix.

Comité des fêtes, le même jour, à 19 h. 30, 9, rue Racine, à Croix ; réunion de la commission pour les préparatifs de la fête champêtre offerte aux familles des jardiniers.

Permanence. — Anciens Combattants républicains, au siège, 7, rue H.-Ghesquière, de 9 à 11 heures. — Mutilés et